

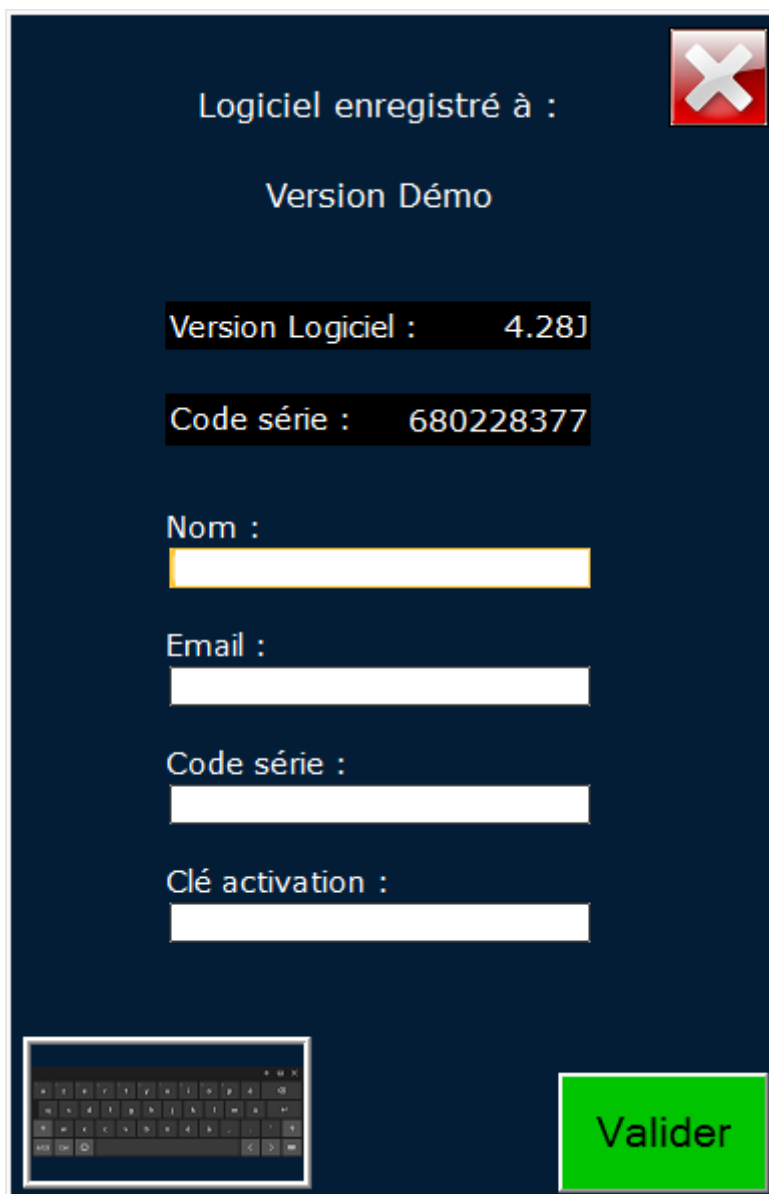
Shows Palette

Manuel d'utilisation

version 4 et ultérieures

Validation d'une licence :

le programme est en version démo ce qui signifie que vous pouvez l'utiliser avec toutes les fonctions mais, avec un temps de fonctionnement aléatoire. Il peut se couper à n'importe quel moment. Pour passer en version complète, il y a une notion importante à comprendre : au cours de l'installation le logiciel calcule un code série en fonction de certains éléments de votre PC ou tablette, il est possible de trouver ce numéro en faisant tout d'abord un clic gauche sur **divers** puis une autre sur l'image en forme de **clé**. Vous verrez alors cette fenêtre :



Logiciel enregistré à :

Version Démo

Version Logiciel : 4.28J

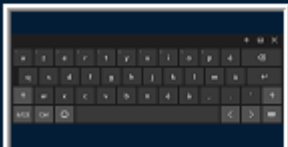
Code série : 680228377

Nom :

Email :

Code série :

Clé activation :



Ici vous pouvez voir le code série généré au cours de l'installation. Lors de l'achat du logiciel il vous suffira de transmettre : votre nom, votre e-mail ainsi que le code série. Une fois l'achat validé vous recevrez un lien afin de télécharger la version qui vous permettra de la débrider grâce à la clé d'activation. Inutile de désinstaller la version précédente, il faut juste refaire une installation,

Exemple de licence :

Vous avez installé la version reçue après votre achat en ligne, il suffit donc de remplir les mentions utiles :



Logiciel enregistré à :

Version Démo

Version Logiciel : 1.85

Code série : 1283107225

Nom :
Bruno Rodrigues

Email :
br.rodriques@free.fr

Code série :
1283107225

Clé activation :

Valider

Attention le logiciel est sensible à la casse, c'est à dire aux majuscules et minuscules : Il faut prendre bien soin de mettre exactement les mêmes caractères que ceux que vous avez fournis pour votre achat. Ces derniers vous ont été confirmés en même temps que vous a été donné le lien de téléchargement de votre version.

Faites un clic sur le bouton sur le bouton **valider**.

Votre logiciel est maintenant enregistré.

Maintenant votre version est complète.